

daient déjà depuis un instant sur le cimetière du village et s'étonnaient de me voir rester si longtemps à l'église. A moi, le temps n'avait point paru long, et je n'oublierai jamais ce premier quart d'heure passé dans une église catholique.

“ Le lendemain, je revins seule ; la jeune fille était à la même place ; je me suis mise à prier comme elle, et quand elle se leva, je ne sais quelle force me poussa à me lever avec elle ; je la suivis, et le prêtre, qui ne me connaissait pas, me donna l'hostie. A ce moment, je ne sais ce qui se passa autour de moi, mais au dedans il me semblait voir une gloire, des rayons de lumière partant de l'hostie et éclairant tout mon intérieur. Quand je me relevai, il n'y avait plus personne à l'église. J'eus peur. Je courus au presbytère, et je m'écriai :

“ Monsieur le curé, je suis protestante et j'ai communié ; ai-je mal fait ? J'ai pourtant été bien heureuse et mon cœur est encore tout brûlant. ”

“ Le bon prêtre me fit plusieurs questions ; il me dit : “ Mon enfant, les catholiques seuls peuvent communier dignement ; et si vous m'aviez consulté tout à l'heure, je vous aurais dit que vous ne pouviez pas le faire ; mais votre bonne foi est si grande, tout cela est tellement extraordinaire, que je n'oserais pas dire que vous avez profané l'adorable Sacrement. ”

“ Je m'en allai, triste de ma témérité ; cependant la tristesse n'était qu'à la surface ; au dedans je ressentais la joie la plus suave. Dès lors je n'eus plus qu'une pensée : me faire catholique pour pouvoir communier. J'obtins avec assez de peine le consentement de mon mari, et deux mois après, je faisais ce que l'on appelait ma première communion : pour moi, c'était la seconde. ”

“ Ainsi parla cette femme.

“ Le lecteur comprendra aisément quel fut mon étonnement ; il n'y avait plus à discuter des circonstances passées ; mais je me dis intérieurement : Voilà bien une âme qui a reconnu Jésus à la fraction du pain. ”

X.

---

Si lourde que soit la croix, elle fatigue moins l'homme que les voluptés de la terre.

PERREYVE.

Ceux qui aiment Dieu respirent à leur aise sous le joug de la loi ; elle est véritablement pour eux un fardeau qui les soulage.

ST FRANÇOIS DE SALES.